Avez-vous déjà envisagé de jouer un rôle actif dans la construction de l'avenir de votre territoire ?

Rejoignez le Conseil de développement de Valenciennes Métropole !

Bien plus qu'un organe consultatif, le Conseil de développement est un lieu où les idées, les visions et les aspirations de chacune et chacun trouvent écho.

En rejoignant une équipe constituée au total de 41 membres issus de la société civile, vous aurez la chance de mener des projets auprès d'autres bénévoles et de participer activement aux décisions qui impactent notre quotidien et celui des générations futures.

Les seules conditions :

- **Résider dans l'une des 35 communes de Valenciennes Métropole et n'avoir aucun mandat électif.**

Pourquoi devriez-vous vous engager ?

- Tout simplement parce que votre voix compte et que vous pourrez avoir un impact sur des thématiques telles que la santé, l'environnement, l'habitat etc.

- Pas de qualification particulière pour rejoindre l'équipe, juste avoir envie de s'investir et de partager votre expérience.

Déposez votre candidature avant le 31 mars 2024 sur www.valenciennes-metropole.fr ou envoyez-la par courrier ou en retournant ce coupon à l'attention de Monsieur le Président de Valenciennes Métropole, 2 place de l'Hôpital Général, CS 60227 59305 Valenciennes

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE VALENCIENNES MÉTROPOLE
Les forces vives du territoire

Contact : Simon TAINE - 07 87 68 98 76 - *staine@valenciennes-metropole.fr*

Rejoindre le Conseil de développement de Valenciennes Métropole :

Vos coordonnées :

Nom : .....

Courriel : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

.....

Vos motivations :

Quelles sont vos attentes en intégrant le Conseil de Développement ?

.....

.....

.....

Quelles sont vos motivations pour devenir membre du Conseil de Développement?

.....

.....

.....

Qui êtes-vous ? :

☐ Homme ☐ Femme ☐ Membre du Conseil de Développement 2014-2020

Age : ☐ <18 ☐ 18-25 ☐ 26-40 ☐ 41-60 ☐ 61-75 ☐ >75 ans

Activité professionnelle : .....

Autres activités et engagements : .....

Centres d'intérêts : .....

Compétences thématiques : .....

Compétences techniques : .....
(animation de réunions, informatique, etc ...)

La communauté d'agglomération Valenciennes Métropole est responsable de vos données personnelles. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez du droit d'accéder à vos données et de les rectifier. Vous disposez des droits d'accéder à vos données et de les rectifier. Vous pouvez également limiter leur traitement ou vous y opposer si vous justifiez d'un motif légitime. Pour plus d'informations : www.valenciennes-metropole.fr/mentions-legales